



Salon international de l'agriculture : nouveau challenge pour la solidarité agricole

Lundi 21 février 2022

SOLAAL organise, comme tous les ans au SIA, des événements autour de la solidarité.

- **Challenge de la solidarité**

Les exposants mais aussi les acteurs agricoles de toute la France sont invités, du 26 février au 6 mars 2022, à donner des produits à destination des associations d'aide alimentaire. SOLAAL affichera un compteur des dons pendant le salon et publiera ensuite un bilan complet des dons réalisés.

- **Chaîne du don agricole**

Cette solidarité s'illustrera par une grande **chaîne du don agricole** au profit des Banques Alimentaires le :

jeudi 3 mars 2022 à 9 heures,

au départ de chaque stand des membres du Conseil de l'agriculture française*,
pour converger vers le stand de la FNSEA (Hall 4 allée B stand 79).

La chaîne du don agricole, marque de fabrique de SOLAAL, est la concrétisation de la générosité des agriculteurs, dont les dons sont gérés gratuitement par SOLAAL 365 jours par an.

- **Création d'un Observatoire des dons agricoles**

SOLAAL crée un Observatoire des dons agricoles en France, pour mettre en évidence la générosité du monde agricole. SOLAAL a développé une nouvelle fonctionnalité sur son application dons.solaal.org, afin que tous les donateurs agricoles puissent faire valoir leur solidarité.

- **Accueil 7 j sur 7**

SOLAAL sera présente durant tout le salon sur le stand de la FNSEA, mais aussi sur les pavillons régionaux, où ses antennes territoriales pourront expliquer leur activité locale. C'est grâce à ses neuf antennes que SOLAAL peut renforcer les dons de proximité et organiser des glanages solidaires au profit de l'aide alimentaire.

SOLAAL remercie de leur soutien le ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et tous ses mécènes, dont Comexposium.

« Je me réjouis de constater que les agriculteurs, même s'ils sont en difficulté, n'oublient pas leurs concitoyens en précarité. SOLAAL organise leurs dons de A à Z et je les remercie de leur confiance. Nous donnons pour que chacun mange à sa faim et nous refusons le gaspillage alimentaire » déclare Angélique Delahaye, présidente de SOLAAL.

*APCA, FNSEA, Crédit agricole, Groupama, Jeunes agriculteurs, La Coopération agricole, MSA

CONTACT

Dorothée Briaumont

Tel : 01 53 83 47 89 - 06 11 78 77 38

Mail : d.briaumont@solaal.org

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui organise gratuitement les dons entre les acteurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Elle rassemble 34 organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros. La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE, maraîchère. Depuis sa création en 2013, SOLAAL a distribué 24 000 tonnes de produits agricoles, soit l'équivalent de 48 millions de repas. Elle s'appuie sur un réseau de 9 antennes régionales. Retrouvez SOLAAL sur www.solaal.org, [twitter](https://twitter.com/solaal), [facebook](https://facebook.com/solaal).

Communiqué de presse